

Rubrique = "Médiathèque"

But du jeu :

Porter à connaissance les infos pratiques relatives au fonctionnement de la médiathèque (adresse, horaires)

Cas de figure :

[a] La commune concernée dispose d'une médiathèque communale

[b] la commune n'a pas sur son territoire une médiathèque, mais est associée avec d'autres communes voisines

[c] La commune héberge une médiathèque intercommunale (Pont-en-Royans # Vinay ; Saint-Quentin sur Isère)

[d] Pas de médiathèque sur le sol de la commune et pas d'implémentation de gestion partagée d'une médiathèque

Mise en forme :

[a] alliage de sections statique(s) + dynamique = annuaire services-public = type = médiathèque ; lieu = commune

[b] alliage de sections statique(s) + dynamique = annuaire services-public = type = médiathèque ; lieu = commune

[c] alliage de sections statique(s) + dynamique = annuaire services-public = type = médiathèque ; lieu = commune

[d] alliage de sections statique(s) + dynamique = annuaire services-public = type = médiathèque ; lieu = commune

Cette page vous informe sur votre médiathèque et sur les opportunités offertes par Pass'thèque, le réseau des médiathèques du territoire.

Dernière modification le -



La médiathèque actrice de l'animation culturelle locale

Par les lectures, rencontres, projections qu'elle organise (dans ou hors ses murs) la Médiathèque est la principale actrice de l'animation culturelle locale.

Elle intervient dans les classes du groupe scolaire René Bouvarel, auprès du Relais Petite Enfance (RPE), la micro-crèche intercommunale au village, ainsi que dans le centre de loisirs municipal.

Le réseau Pass'thèque

La médiathèque fait partie du réseau Pass'thèque qui rassemble les 15 médiathèques du territoire.

L'union fait la force ! Et cette union profite aux abonnés du réseau Pass'thèque.

- La carte unique et gratuite, leur permet d'accéder à l'ensemble des médiathèques du réseau.
- Le catalogue commun de plus de 120 000 références, leur permet d'élargir leur horizon de connaissances

Les 15 médiathèques du réseau Pass'thèque

Obtenir la carte unique et gratuite

Une seule carte est nécessaire pour accéder et emprunter des documents dans les 15 médiathèques du réseau.

Et en plus, elle est gratuite !

Pour obtenir votre carte Pass'thèque, rendez-vous dans la médiathèque de votre choix, et dites :

"Bonjour, je voudrais une carte Pass'thèque, s'il vous plaît."

[à compléter, par SMVIC : quelle paperasse nécessaire ?! Justificatif de domicile ou pas ???]

Le catalogue commun

Faire réseau, c'est aussi mettre en commun ses ressources pour que tous les abonnés en profitent.

Les 15 médiathèques du réseau Pass'thèque partagent un catalogue commun contenant plus de 120 000 références (livres, CD, DVD, ressources numériques, etc.).

Et lorsqu'un document est stocké dans une autre bibliothèque, que celle où un abonné peut avoir ses habitudes, le livre peut venir à l'abonné s'il en fait la demande.

La mutualisation du catalogue commun a de multiples effets positifs. Les médiathèques se concertent sur leur politique d'achat. Plutôt que d'avoir chacune l'exemplaire de tel livre, elles se répartissent cet achat. Et l'argent économisé permet d'acquérir d'autres ouvrages. Ainsi les abonnés disposent d'un fonds documentaire plus important.

La mutualisation et la carte unique permettent aussi à tout abonné d'emprunter et de rendre des documents dans n'importe laquelle des 15 médiathèques membres du réseau Pass'thèque.

Ainsi vous pouvez emprunter jusqu'à 20 documents, dont 5 DVD (max), pour un mois.

Un petit truc en plus !

Avec la carte unique et gratuite du réseau Pass'thèque, les abonnés ont accès à des ressources en plus de celles fournies par le catalogue commun.

- Accès à l'offre Arte VOD.
- Accès à Tënk, la plateforme du cinéma documentaire.
- Accès à des centaines de titres de presse.
- Accès à des méthodes et cours d'apprentissages.
- Et même accès à de la musique.

Ces accès supplémentaires sont possibles grâce au soutien de la médiathèque départementale de l'Isère.

[Accéder au catalogue commun](#)

> Alpilink

Le titre de la page : "Médiathèque" a disparu